

Zeitschrift: Bulletin de la Société romande d'apiculture
Herausgeber: Société romande d'apiculture
Band: 13 (1916)
Heft: 1

Heft

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 29.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

BULLETIN DE LA SOCIÉTÉ ROMANDE D'APICULTURE

S'ADRESSER

Pour tout ce qui concerne la rédaction
à M. SCHUMACHER, pasteur à
Daillens (Vaud).



pour les annonces et l'envoi
du journal
à M. E. FARRON, à Tavannes.

TREIZIÈME ANNÉE

N° 1

JANVIER 1916

EMMANUEL LORÉTAN †

Encore un ami qui s'en va ! Emmanuel est entré dans la Romande en 1896 et a été nommé membre du comité le 30 octobre 1902 ; c'est



dire que pendant onze ans nous fûmes liés d'une étroite amitié. Lorétan avait un cœur d'or, il s'est dévoué pendant trente ans pour soigner son père, puis sa mère ; se consacrant, dans les derniers

temps surtout, uniquement aux soins que nécessitait la santé de sa mère aujourd’hui âgée de 86 ans, à tel point qu'il a abandonné ses abeilles et que ses abeilles l'ont abandonné.

Beau garçon, Lorétan fut sergent-major de carabiniers. D'une vieille famille valaisanne, Emmanuel, qui ne manquait pas une réunion patriotique, était connu de tout le monde, il était le major de table indispensable aux festivités de Bramois.

Le mardi 7 décembre ses parents, et ses amis, lui ont fait, à Sion dans l'église cathédrale, de belles funérailles. Le cortège funèbre est entré à Sion par la place du midi précédé de la fanfare de Bramois et de la société des secours mutuels de Bramois. Le clergé de l'église paroissiale précédait aussi le cercueil couvert de fleurs et d'un tableau aux armes des Lorétan avec la date 1357 (une légende valaisanne prétend que le doge de Venise Lorédano était un Lorétan qui avait italianisé son nom), puis venait la famille et un long cortège d'amis. La cathédrale était bondée et si Lorétan, qui était profondément religieux, avait pu voir les trois prêtres officiant et la foule priant pour lui, il aurait été gêné, car c'était un modeste, et ému. La cérémonie, très imposante et très émouvante dans ce cadre où l'on retrouve la foi et la piété ardente des anciens Suisses, terminée, le cortège s'est reformé pour accompagner la dépouille mortelle au cimetière de Sion.

Lorétan est mort dans sa 55^{me} année, son bon cœur et sa bonté lui ont fait beaucoup de mal et Magnolette est mort comme il avait vécu ; mais sa mémoire vivra car jamais il n'a fait de tort à personne, jamais il n'a dit ni fait de méchanceté. Il fut sincèrement religieux.

Adieu ami, repose en paix.

Bretagne.

Aux sections faisant partie de la Société Romande d'Apiculture.

Messieurs,

Malgré l'appel motivé que nous avons adressé à tous les présidents de section, nous n'avons pas encore reçu toutes les réponses.

Le travail que nous demandions n'était cependant pas irréalisable, et c'est avec plaisir que nous nous en sommes rendu compte en recevant quelques rapports, très complets, même avant le délai demandé. A tous ces comités j'adresse un chaleureux merci pour leur dévouement à la cause. Par contre, il y en a d'autres pour lesquels tous les appels et toutes les recharges restent lettre morte; ces sections-là, Messieurs, sont comparables à la ruche qui est affligée d'une mauvaise reine, et je leur dirai : « Faites comme la ruche, essaimez bra-

vement, sans égard pour le monarque rassis qui ne sait pas s'en aller; dotez-vous d'un gouvernement à la hauteur de la tâche nouvelle qui incombe à toute fille de la Romande. Le moment de cet essai-image est là; ayez l'œil sur ce gouvernement, m'est avis qu'il feinte souvent un travail qu'il n'a pas fait. » Pour nous aider nous publierons, s'il le faut, en février, les noms de tous ces tire-au-flanc, dont quelques-uns ne se donnent même pas la peine de répondre, bien qu'ils trouvent un timbre pour cela dans la demande.

A bon entendeur, salut.

15 décembre 1915.

A. Mayor.

APPEL A TOUS LES ABONNÉS

Le Comité de la Société romande a cherché à se procurer les adresses de tous les possesseurs de ruches pour leur faire connaître les avantages que procurent notre association et son journal. Mais nous nous permettons de faire appel au dévouement de tous les sociétaires pour seconder cette entreprise: *si chacun se donnait comme tâche de conquérir UN nouvel abonné seulement*, notre tirage serait doublé; les frais généraux restant à peu près les mêmes, nous pourrions développer le journal, l'illustrer plus richement, le rendre plus intéressant et rendre ainsi à chacun en avantages matériels au delà de ce que l'abonnement lui coûte. Tant que le nombre des abonnés reste à peu près le même, nous sommes arrêtés dans nos projets, car les frais d'impression, de papier et autres ont augmenté dans de fortes proportions. Si vous réfléchissez une minute à cette question, vous vous direz: « *C'est vrai, c'est dans mon intérêt, puisque la Société ne cherche pas d'autres bénéfices que le mien, de lui procurer de nouvelles forces; je vais, de ce pas, essayer un peu de réclame très facile en sa faveur; j'aurai, ce qui ne se présente pas toujours, travaillé pour moi en travaillant pour autrui.* »

PARTHÉNOGÉNÈSE

Hamilton (Illinois, Etats-Unis), le 11 novembre 1915.

Cher Monsieur Schumacher,

Je viens de lire dans les *Gleanings* un article qui vient à l'appui de l'observation faite par mon père (citée page 105 du *Bulletin* 1915),

que quelquefois des ouvrières pondeuses prennent la liberté de remplir quelques cellules vides pendant que la colonie élève une reine. L'article en question a été écrit par M. A. R. Clifton, de Capetown (Afrique méridionale). Il dit :

« Nos abeilles ont encore d'autres particularités extraordinaires en sus de leur tempérament. Elles sont très disposées à fournir des ouvrières pondeuses et j'ai vu des œufs pondus par elle pendant que la colonie contenait des alvéoles de reine et même une reine fertile. Cependant, dans le dernier cas, les ouvrières pondeuses disparaissaient bientôt. J'ai souvent trouvé jusqu'à quinze ou vingt œufs d'ouvrières pondeuses dans une seule cellule. »

Quelques faits de ce genre suffisent pour expliquer la possibilité de l'élevage de bourdons dans des rayons qui n'auraient dû contenir que des larves d'ouvrières. Mais pour celui qui n'en voit pas la cause, le doute se forme sur l'exactitude de la parthénogénèse. Ce n'est que par une pratique constante d'élevage de reines qu'on peut se convaincre de la vérité de la théorie, qui est aujourd'hui absolument démontrée.

Agréez mes sincères compliments.

C.-P. Dadant.

P.-S. — Hier, je préparais une communication sur les pionniers de l'apiculture américaine, à la requête de la Société apicole de l'Etat d'Ohio. En feuilletant le volume de la première année de l'*American Bee Journal*, daté de 1861, pour y trouver des renseignements, je suis tombé par hasard sur ce qui suit, écrit par Samuel Wagner, le premier rédacteur de cette publication :

« Nous avons trouvé une fois des œufs fraîchement pondus (par une ouvrière) dans une ruche, quatre jours après en avoir enlevé la reine. Dzierzon lui-même raconte le cas d'une ouvrière pondant des œufs dans une ruche contenant une reine fertile. »

Ceci vient à l'appui des faits cités précédemment et explique les rares incidents où on a cru que les abeilles ouvrières avaient réussi à changer le sexe de quelques œufs. Il est d'ailleurs évident que ce sont des faits exceptionnels qui ne peuvent en aucune façon établir une règle quelconque. Mais Wagner était un observateur excessivement sérieux et nous sommes en bonne compagnie.

C.-P. Dadant.



CONSEILS AUX DÉBUTANTS

Janvier.

Daillens, 14 décembre 1915.

Le ciel a repris sa clarté; l'azur a reparu, après une quinzaine où les nuages lourds et noirs se succédaient sans interruption, assombrissant toutes choses, de concert avec les tristesses et les horreurs du temps actuel. Nous disons adieu à 1915 sans beaucoup de regrets, reportant tous nos espoirs sur 1916 pour que cette année apporte à l'Europe enfin la paix après deux ans de tueries et de souffrances sans nom.

Les 4, 5 et 6 décembre, nos abeilles ont pu faire, à peu près partout en Suisse romande, une sortie qui, à en juger par les multiples points jaunes répandus à l'entour des ruches, a dû être bienfaisante et tranquillise l'apiculteur sur la santé de ses colonies. La fin de novembre avait été froide, très froide même, et décembre a débuté par une brusque saute de température qui a fait monter le thermomètre à 17 degrés au-dessus de zéro, alors que quelques jours auparavant nous avions noté —11° à notre rucher. A des altitudes plus élevées ou en régions plus rudes, les différences ont été plus grandes encore.

Pendant ces jours de sorties, les tablettes de vol de nos ruches ont été garnies de mortes. Aux débutants, nous dirons qu'il n'y a pas là de quoi s'inquiéter : M. Bertrand, en février, avait mesuré au litre ce que quelques ruches contenaient d'abeilles mortes; celle qui en contenait le plus, une forte colonie, en avait trois quarts de litre, soit 2700 environ (un litre contient environ 3600 abeilles mortes, non tassées); les autres en contenaient un huitième, un quart ou un demi-litre au plus. C'est une faible proportion et ce sont fort probablement de vieilles abeilles, nées tôt dans la saison. D'ici au printemps, la proportion sera donc plus forte, ce qui démontre une fois de plus la nécessité, dans les contrées où il n'y a pas de seconde récolte, de stimuler la ponte durant l'été, spécialement à fin juillet et en août, pour avoir une éclosion puissante de jeunes abeilles qui, seules, arriveront jusqu'au moment des premières floraisons du printemps.

Que faire au rucher pendant ce mois de janvier ? Rien, sinon continuer à veiller à ce que rien ne vienne troubler le repos de nos abeilles. S'il se produit de nouvelles sorties, et que vous puissiez y assister, observez et notez avec soin tout ce que vous voyez; ce qui vous aura surpris, sans que vous puissiez le comprendre, écrivez-le au *Bulletin* et vous aurez des réponses soit directement, soit par l'intermédiaire du numéro suivant.

Mettez à jour votre petite comptabilité apicole : les chiffres parlent et si vous constatez un petit déficit, mettez à l'avoir pour balance toutes les heures délicieuses que nos petites amies vous auront procurées et ces heures-là ne peuvent s'estimer à un prix assez haut, surtout par le temps qui court.

Préparez votre matériel apicole. On croit toujours qu'on aura le temps quand le moment sera là et quand ce moment est là... rien n'est prêt et c'est trop tard. En particulier je voudrais vous conseiller de vous confectionner des ruchettes à « nucléi » ou des ruches à plusieurs compartiments, avec cadres de vos ruches ordinaires, pouvant recevoir plusieurs de ces nouvelles colonies qu'il est si facile de mener à bien en bonne saison... quand tout est prêt.

En juillet, après la récolte, j'ai pu organiser dans l'espace d'une heure huit jeunes colonies, au moyen de deux ou trois cadres de couvain, pour chacune, et de cellules royales ; le lendemain, j'en faisais, en moins de temps encore, six autres et ces quatorze élèves, avec jeunes reines, couvraient leurs sept et huit cadres Dadant-Blatt lors de leur mise en hivernage. En même temps, vous pourvoyez ainsi à ce renouvellement des rayons, tant recommandé par divers articles. Ayez, pour stimuler ces jeunes abeilles, un nourrisseur de petit modèle, qui entre dans le matelas et qui mette la nourriture à portée

directe des abeilles. Vous aurez un plaisir sans pareil à voir se développer ces jeunes colonies et, au printemps, à peu de frais, vous aurez de quoi caresser de joyeux espoirs. Mais pour cela, n'attendez pas d'être en pleine fenaison pour préparer vos ruchettes; vous risqueriez, à ce moment, d'envoyer le donneur de conseils... je sais bien où et vous aussi !

La légende raconte que les abeilles, la veille de Noël, chantent, elles aussi, les louanges du Seigneur. Je ne suis pas un destructeur des légendes qui sont la poésie de la vie, mais pour l'instant je soupçonne qu'autrefois aussi il y avait peut-être un malheureux rédacteur de *Bulletin*, chargé de l'ingrate besogne de donner des conseils aux débutants; étant à court de moyens pour réveiller l'intérêt de ses auditeurs ou lecteurs, il a peut-être trouvé celui-ci pour les forcer à donner de temps à autre un coup d'œil à leurs ruches délaissées : allez mettre votre oreille près de vos ruches et vous entendrez alors les abeilles exécuter un merveilleux concert. Le but était ainsi atteint d'intéresser l'apiculteur à ses protégées à un autre moment que celui où elles lui rapportent leurs trésors.

Et maintenant, puisque 1916 est à la porte, ouvrons-lui avec confiance. Je vous souhaite à tous, ainsi qu'à vos familles, une année remplie de satisfactions, de joies et de bonnes actions aussi qui embellissent la vie et la font aimer.

Schumacher.

SEXE DES ŒUFS.

Monsieur le Rédacteur,

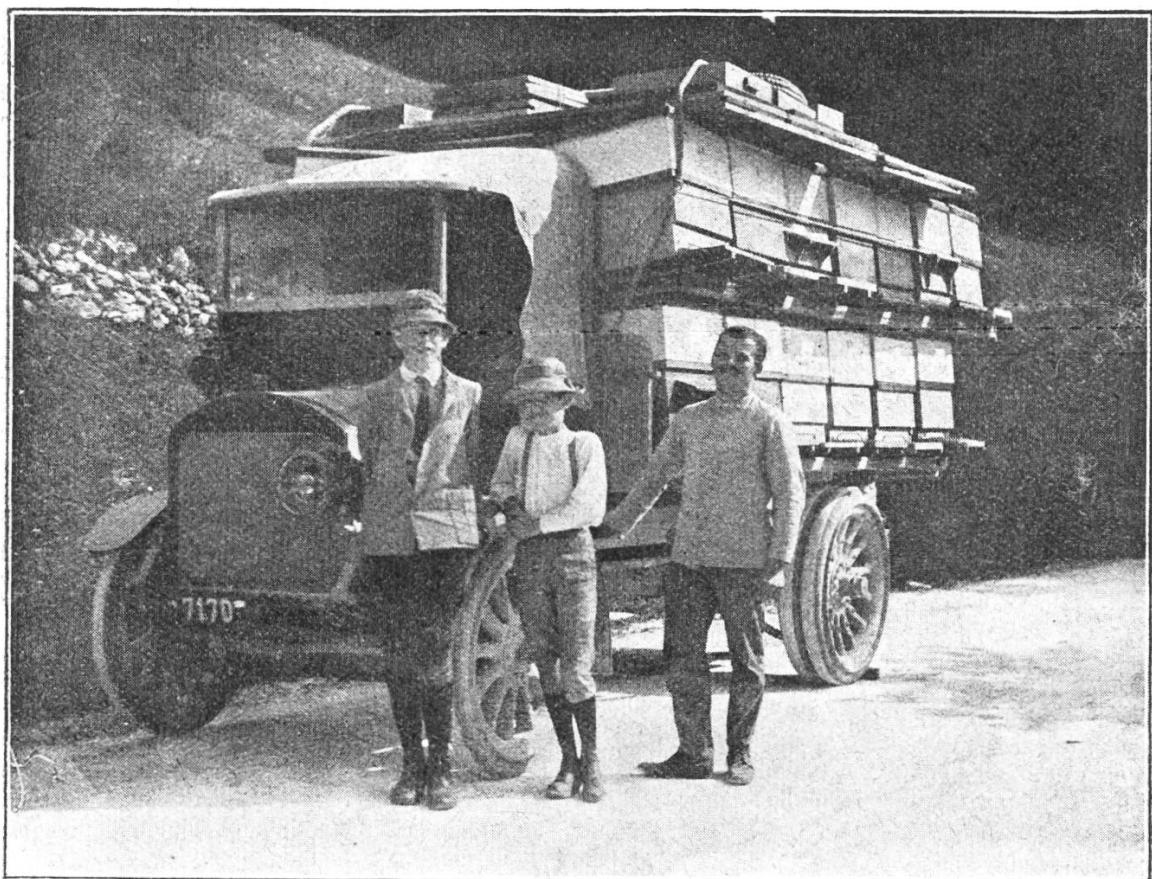
En qualité d'ancien pratiquant je me permets de vous adresser quelques mots sur la question des sexes déjà tant discutée.

La réponse que vous a faite M. le professeur Blanc, s'appuyant sur la théorie de Dzierzon, ne me paraît pas exacte. Il est établi que les mâles ou faux-bourdons n'ont pas de pères, ils héritent de leurs grands-pères par leurs mères, mais ils sont de sang pur de celles-ci. Quant à savoir ce qui détermine le sexe des œufs, il a été fait bien des suppositions, dont l'une, encore généralement admise aujourd'hui, est que la dimension des alvéoles joue le rôle principal, par exemple que l'alvéole d'ouvrière exerçant une pression sur l'abdomen de la reine provoque la sortie des spermatozoïdes au passage de l'œuf dans l'oviducte, tandis que l'alvéole de mâle, plus grand, n'exerçant pas cette pression, laisse sortir l'œuf sans avoir été fécondé. Je me permets de contester cette théorie. Je prétends que la reine pond ce qu'elle veut sans subir aucune influence extérieure. Chez l'abeille comme chez l'homme c'est le cerveau qui commande, chaque organe répond

au commandement. Comme preuve, voici ce qui se passe. Il arrive assez fréquemment qu'une jeune reine dans ses débuts pond par-ci par-là dans les alvéoles d'ouvrières quelques œufs de mâles; dans ces cas la pression aurait dû avoir la même influence que partout ailleurs. J'en conclus que la reine, encore novice, se trompe, puis quand elle va pondre dans un alvéole maternel, celui-ci, plus grand, n'exerce pas cette pression, l'œuf n'en est pas moins fécondé. Ce dernier point est capital, car une autre observation laisserait des doutes, c'est celle-ci : Si j'ai remarqué chez des jeunes reines fécondes une ponte de mâles dans les alvéoles d'ouvrières, je n'ai jamais trouvé de ponte d'ouvrières dans des alvéoles de mâles. Il y aurait à ce sujet une expérience à faire. Je serais curieux de savoir pourquoi il ne se produit jamais de ponte d'ouvrières dans les grands alvéoles. Je serais bien reconnaissant à l'apiculteur qui aurait le temps et bonne vue pour introduire des œufs d'ouvrières dans des cellules de mâles et, d'autre part, d'introduire des œufs de mâles dans des alvéoles maternels et savoir le résultat. Ces opérations demandent beaucoup d'observation et de précision, j'aimerais les faire moi-même, mais à l'époque où cela peut se faire je n'en ai pas le temps. Je soupçonne que les abeilles auraient connaissance de l'interversion et corrigeraient elles-mêmes la chose, comme je l'ai vu chez des oiseaux. Etant jeune garçon, j'ai changé des œufs de petits oiseaux en en mettant d'autres espèces dans leurs nids, mais les bonnes mamans ne l'entendaient pas de cette oreille, elles jetaient les œufs étrangers hors de leurs nids. Est-ce que les abeilles feraient la même chose ? Elles acceptent pourtant des mâles dans des alvéoles d'ouvrières, le sachant et le voulant puisqu'elles forment l'opercule en dôme, elles ne se trompent donc pas sur le sexe de la larve. Une autre observation encore. Il arrive quelquefois qu'une ruche bourdonneuse essaie d'élever des reines; est-ce qu'elles ignorent l'impossibilité de la réussite, ou le font-elles en dépit de tout comme dernière tentative de sauvetage ? Le fait est que ces alvéoles ne parviennent guère qu'à la moitié ou aux trois quarts de leur développement; arrivés à ce point elles les abandonnent ou les détruisent. Ont-elles peut-être pensé que la bouillie royale serait capable de transformer l'œuf en femelle et qu'ensuite par le développement de la larve elles s'aperçoivent que décidément elles se sont trompées ? Autant de questions qui resteront encore long-temps dans l'inconnu, mais qui nous montrent la merveilleuse intelligence de nos petites bestioles, capables de raisonner sur leur existence. Il arrive encore que les jeunes reines déposent quelquefois trois ou quatre œufs dans le même alvéole, mais nos gentilles mouches savent aussi compter : elles suppriment les surnuméraires.

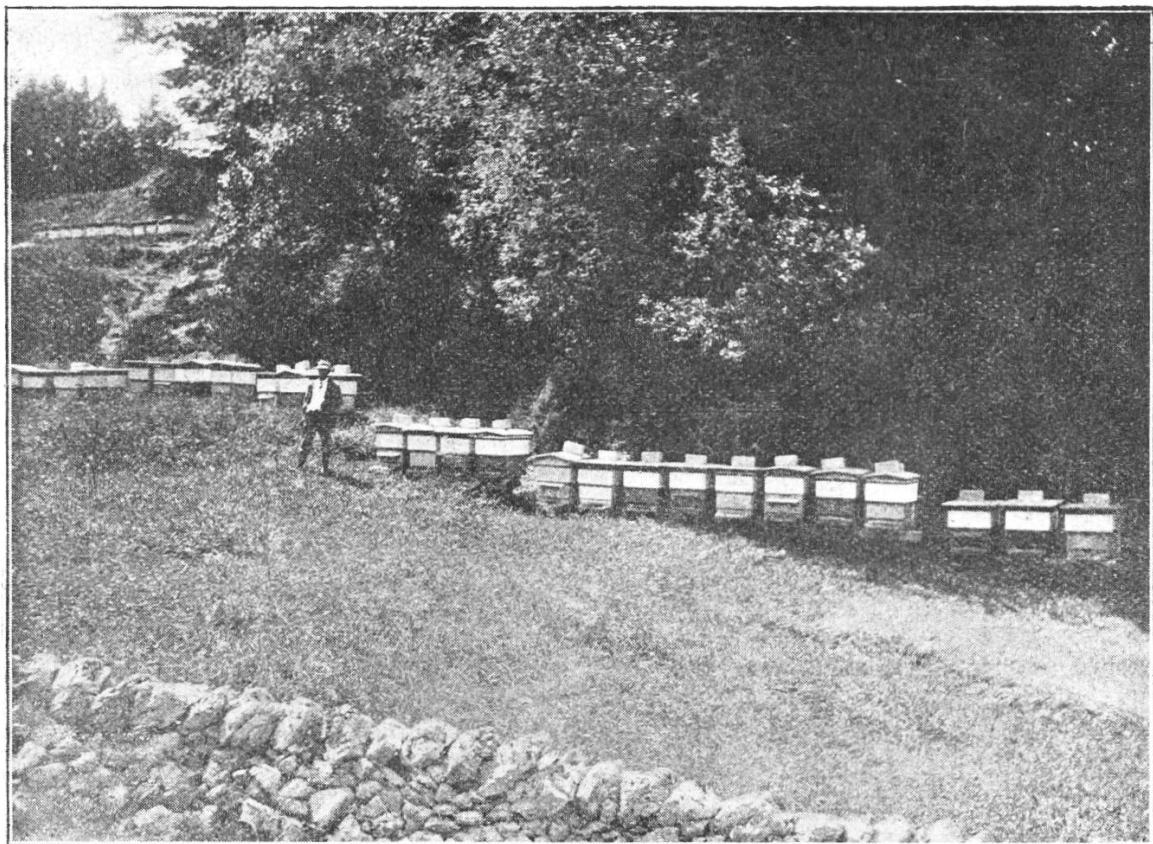
Louis-S. Fusay..

APICULTURE NOMADE



Camion automobile.

Ce cliché nous fait voir un assez beau chargement : trente-six ruches Dadant-Blatt, avec leurs accessoires, prêtes à partir pour un parcours d'environ trente kilomètres, par la belle route Cossonay-col de Mollendruz (1180 m.), vallée de Joux. Ce parcours s'effectue en deux heures environ; nous avons pu le faire en plein jour, sans inconvénient. Les ruches ont un chapiteau en deux pièces : hausse de chapiteau avec toit très bas et plat, ce qui permet de les empiler facilement; les hausses, vissées, sont recouvertes d'un treillis métallique qui peut s'enlever rapidement; tout l'agencement se fait sans qu'il y ait besoin de violents coups de marteau qui mettent toute la colonie en ébullition. Le chargement se fait en une heure; le déchargement et la mise en place de ces trente-six colonies demandent une heure et demie à deux heures, avec des aides naturellement. C'est le moyen idéal de transport; c'est rapide, c'est doux, c'est sûr; les 40 chevaux ne risquent pas d'être piqués et de s'emballer si par malheur une ruche s'ouvrail; de plus c'est agréable, mais... c'est cher, surtout si vous n'avez pas un nombre assez grand de ruches prêtes pour la récolte. Nous ne le recommandons pas à ceux qui n'ont pas déjà une expérience prolongée.



Rucher à la montagne.

Ce cliché nous présente trente-six ruches Dadant-Blatt situées à la Vallée de Joux (Vaud), à l'altitude d'environ 1100 mètres. Il est orienté au sud-est, à l'abri d'une petite colline; celle-ci protège le rucher contre les assauts de la bise qui débouche, âpre et rude, par le couloir montant de Vallorbe. Les récoltes ne sont jamais très abondantes, mais le miel butiné là est vraiment supérieur; il provient des fleurs des prairies cultivées dans le fond de la Vallée de Joux, puis des fleurs des pâturages; la ressource principale doit être le lotier corniculé et le thym serpollet qui tapissent les pentes rocailleuses; ensuite viennent les fleurs des fraisiers et framboisiers, celles de l'épilobe; en dix ans, nous n'avons constaté qu'une seule fois (1911) du miel foncé qui devait provenir de la miellée des sapins et la quantité ne fut pas très grande. Je descends mes ruches à fin août; elles sont en général très populeuses, la ponte ayant continué en juillet et août; les provisions, par contre, varient d'une année à l'autre tantôt abondantes, tantôt restreintes suivant le temps qu'il a fait pendant le séjour à la montagne. L'apiculture dite pastorale offre beaucoup d'aléas et de tracas, mais aussi, en compensation, bien des heures très belles passées à la montagne, près de ses abeilles et des magnifiques forêts.

Schumacher.

DE LA RUCHE CLAUSTRANTE

Si l'hiver est la période tranquille pour nos abeilles, ce n'est pas également le cas pour l'apiculteur, surtout pour le commençant. Du travail l'attend à l'atelier, s'il confectionne ruches et matériel lui-même.

Me rangeant dans cette catégorie, je me propose, d'ici au printemps, de préparer de nouvelles habitations, dont une avec sous-sol claustrant.

Dans les modèles actuellement en vente chez les fabricants, on a cherché à être simple et pratique jusque dans les moindres détails. Malgré cela cette ruche restera toujours difficile à construire à cause du grand nombre de pièces à préparer, et partant son prix en sera toujours élevé.

En établissant le plan de cette ruche selon les indications données en son temps par M. Bosset, j'ai remarqué qu'il donne à sa ruche un trou de vol long de 22 à 24 centimètres sans possibilité de l'augmenter. N'y aurait-il pourtant pas avantage à ce qu'il puisse occuper tout le devant de la ruche dans le fort de la miellée afin de ne pas retarder les abeilles chargées sur le plateau incliné ? En ce cas il n'y aurait lieu que d'allonger le volet et la cale de fermeture; donc aucune complication pour apporter ce petit changement.

Le coussin-nourrisseur, très bien compris, me paraît d'une trop grande capacité. A-t-on souvent besoin de donner de 10 à 12 kg. de provisions en une seule fois ? Si oui, un nourrissement à dose plus petite sera préférable parce qu'il sera mieux emmagasiné. Il en est de même pour stimuler. A cause de sa hauteur, les abeilles ne monteront que difficilement et n'apercevront le sirop que si les réservoirs sont pleins. Profonds, les abeilles s'englueront dans la masse ou se noyeront. Une petite quantité de nourriture pourra être de ce fait ignorée ou tout au moins délaissée par le groupe à cause de la distance du liquide au nid, cela surtout au printemps lors des retours subits de froid.

En résumé, je crois que le nourrisseur tel que M. Bosset le décrit est irréprochable comme agencement, mais gagnerait à être plus bas pour mieux répondre à son but.

Avant de me mettre à la scie et au rabot, je serais heureux qu'on me renseigne sur ces deux questions. Lancée dans le commerce après plusieurs années d'études et d'expériences, ce n'est pas sans raisons que les constructeurs donnent de telles dimensions à ces deux parties de la ruche à sous-sol claustrant.

A. Porchet.

(Réd.) Nous avons soumis à M. le Prof. Bosset, ingénieur, les questions de M. Porchet. Voici ce qui nous a aimablement été envoyé. Au nom de tous les apiculteurs qui cherchent, nous remercions ici M. Bosset, de la peine et de la bienveillance qu'il prodigue à tous ceux qui s'adressent à lui.

RUCHE CLAUSTRANTE

Lausanne, le 11 décembre 1915.

C'est très volontiers que je vous fais part ci-après, au courant de la plume, des réflexions que me suggère la « Causerie de M. Porchet sur la ruche claustrale ».

1° Les mots « simple » et « pratique » n'ont qu'une valeur relative. Ce qui est simple pour celui-ci ne l'est pas pour celui-là, et inversement. C'est ainsi que certains fabricants qui ont appliqué mon système de claustration à telle ruche, la Dadant-Blatt par exemple, ont soi-disant simplifié en modifiant ceci ou cela, modifications de *détails* que, pour ma part, je ne trouve rien moins que « simples » et « pratiques ».

2° La construction d'une ruche pourvue de mon appareil claustral est plus compliquée, j'en tombe d'accord; mais je ne vois pas que cette construction soit « difficile » pour cela.

3° En ce qui concerne la longueur de 22 ou 24 centimètres adoptée pour le trou de vol pour la grande miellée, M. Porchet me permettra de lui rappeler qu'en 1911 j'ai récolté 102 livres de miel, extrait avec l'une de mes ruches claustrées, et que j'aurais dépassé sensiblement ce chiffre si mes loisirs me l'avaient permis. Il me semble dès lors que les 24 centimètres de longueur sont suffisants.

4° Qu'il me soit permis, d'autre part, de rappeler ci-dessous l'appréciation que M. Crépieux-Jamin (un débutant, pardon, un vieux routier de l'apiculture s'il en fut) donnait de mon coussin-nourrisseur dans *l'Apiculture nouvelle*, chronique du 15 août 1912, page 230 :

« A l'heure actuelle c'est le nourrisseur Maigre qui est le plus part fait de tous, comme nourrisseur à placer extérieurement. Comme nourrisseur intérieur c'est celui de la ruche claustrale de M. l'ingénieur Bosset; il fait corps avec la ruche. »

Je rappelle que la capacité des deux compartiments du nourrisseur est de neuf litres au total. Mais si on désire diminuer ce volume c'est fort « simple ». Je n'y vois pas de difficulté.

Je n'ai pas trouvé des abeilles noyées après avoir administré $6 \frac{1}{2}$ litres de sirop au total (5 kg. de sucre et $2 \frac{1}{2}$ litres d'eau).

Mais j'ai le plaisir de faire savoir à M. Porchet que j'ai apporté

à mon nourrisseur un petit perfectionnement qui, je l'espère, lui donnera satisfaction. Le voici : J'ai percé au travers du fond du compartiment arrière du nourrisseur un trou de 30 millimètres de diamètre, sous lequel j'ai cloué un petit carré de toile métallique. Je ferme ce trou avec un bouchon en liège pour éviter tout courant d'air pendant l'hivernage ou toute fuite quand je nourris en grandes doses. Mais, quand je me propose de donner à boire à la colonie, de très bonne heure (février ou mars), ou quand je désire donner à cette colonie du sirop stimulant en petite quantité, j'enlève le bouchon et je pose sur la toile métallique un flacon plat, retourné, contenant de l'eau tiède ou du sirop dilué. Je calfeutre le pourtour du trou avec un peu de déchet de coton pour supprimer tout contact d'air et je pose par-dessus le flacon le coussin en calicot rempli de balle d'avoine. Ce petit perfectionnement me permet donc de donner aux colonies de très petites quantités de liquides désaltérants, ou stimulants, 100, 150 ou 200 grammes pendant les mois de janvier, février ou mars, s'il y a lieu, sans que les abeilles aient à pénétrer dans le coussin-nourrisseur. Elles peuvent atteindre le liquide en restant sur les cadres de la chambre à couvain, sans dérangement et sans déperdition de chaleur. Est-ce assez « simple » et « pratique » ? Je l'espère. Mais il se trouvera bien quelqu'un pour estimer que ce soi-disant perfectionnement est une nouvelle complication de ma ruche compliquée ! Quoi qu'il en soit, je prie M. Porchet de recevoir ici l'expression de mes souhaits les plus sincères; qu'il réussisse dans ses recherches comme il le mérite.

E. Bosset, ingénieur-conseil.

ACCEPTATION DES REINES

C'est un travail très délicat qu'il faut faire avec beaucoup de soins, car une reine mal reçue par la population où elle est présentée perd de sa valeur; elle peut être rendue infirme d'une ou plusieurs pattes, parfois elle ne peut plus s'envoler. Il faut s'assurer tout d'abord que la colonie à laquelle on veut faire accepter une reine est bien orpheline; elle ne doit pas contenir du couvain non operculé. Il y a cependant des exceptions; j'en parlerai plus loin.

Je me sers de la cage en fil de fer, toile métallique à mailles assez espacées pour que les abeilles puissent nourrir la reine à travers; les deux bouts de la cage sont fermés d'un liège dont l'un est percé d'un trou pour y introduire la reine. J'ai soin de mettre un peu de miel épais dans le bout du petit bouchon de bois qui ferme le petit trou.

pour que la reine puisse se nourrir pendant les premières heures; puis j'enferme la reine seule dans la cage et je place celle-ci dans la ruche bien dans le groupe des abeilles; il faut en moyenne trois jours pour qu'une reine soit acceptée, quelquefois quatre; deux jours sont rarement suffisants; une reine peut ne pas être tuée mais pelotonnée pendant quelques jours par les abeilles. On reconnaît qu'une reine sera acceptée quand les abeilles ne sont plus serrées sur la cage, ce qu'elles font au début, cherchant à la tuer. La reine acceptée a le ventre gros et allongé comme pour pondre. On peut lui donner la liberté de la manière suivante: le soir on retire le petit bouchon de bois et on bouche le petit trou de la cage avec une boule formée de candi; il en reste ordinairement assez dans la boîte d'expédition; on replace la cage où elle était et on attend deux ou trois jours pour la retirer; la reine est délivrée la nuit par ses abeilles, c'est préférable. J'ai eu des colonies qui refusaient une reine et qui en acceptaient très facilement une autre. J'ai eu des ruches ayant deux reines: une vieille, usée, et une jeune; le cas est très rare, mais se produit.

J'ai dit que parfois les abeilles acceptaient une reine en ayant du jeune couvain dans la ruche et même des reines au berceau; une jeune reine qui est acceptée dans ces conditions se hâtera de détruire le couvain maternel sitôt sortie de sa cage, j'en ai eu la preuve, mais une vieille reine ne le fera pas, ou très rarement. Voici comment j'ai eu ces preuves: ayant reçu des reines au moment de l'essaimage, alors que j'étais très pressé, j'en plaçai une dans une cage dont le liège était déjà rongé, dans une souche d'essaim artificiel où il y avait des reines au berceau que je ne détruisis pas, devant donner cette reine à une autre ruche; deux ou trois jours après les abeilles avaient rongé le liège, la reine était sortie et elle avait détruit toutes les cellules maternelles. Depuis j'ai recommencé la même opération et j'ai eu les mêmes résultats, mais il n'en est pas de même avec une reine dans sa deuxième année; en général elle ne touche plus à ses rivales au berceau. A quel âge ce changement se produit-il? je l'ignore.

Une année je reçois des reines en mars, je les fais accepter sans retirer le jeune couvain, les reines sont acceptées et pondent. Mais douze à quinze jours après elles ont été tuées par une jeune reine que les abeilles avaient élevée pendant les quelques jours que la reine était en cage et qu'elle n'avait pas détruite une fois en liberté. Ces reines de l'année précédente avaient pondu, sitôt libérées, sans s'occuper que d'autres étaient élevées par les abeilles.

Ces derniers faits se produisent régulièrement, mais je donnerai toujours le conseil de ne laisser dans la ruche à laquelle on présente

une reine étrangère ni jeune couvain ni reines au berceau. Quand reines et abeilles sont de même race l'acceptation est plus facile.

Chaource (Aube), 12 novembre 1915.

M. Bellot.

LES VIEUX RAYONS

Dans un précédent article j'ai promis de vous dire, chers lecteurs, ce que je pensais des vieux rayons :

Dans l'antiquité, et plus près de nous chez les peuples rudimentaires et chez nous pour les ruches en paille, on a pratiqué et on pratique encore, quand on la connaît, la taille. C'est cette opération qui a permis aux abeilles de se propager jusqu'à nous sans s'abatardir et en conservant, autant que nous pouvons le savoir, les proportions qu'elles avaient au temps de Virgile.

Les vieux « mouchiers » n'aimaient pas à trouver dans les « paniers » les rayons noirs, et on se rappelle dans la plupart de nos villages qu'à tel et tel endroit il y avait jadis un rucher prospère, et on vous dit qu'il a périclité, puis disparu.

Il a périclité, parce que son propriétaire l'a négligé; il a disparu par la fausse teigne qui s'est chargée d'anéantir rapidement des rayons trop vieux qu'une colonie trop faible, bourdonneuse ou loquueuse, ne pouvait plus ni couvrir ni protéger.

Dans nos ruches mobiles nous savons mieux surveiller nos rayons et enlever ceux qui ne peuvent être couverts par les abeilles, mais nous les conservons avec soin pour les utiliser à la saison suivante sans en éliminer suffisamment. Je crois qu'il faut renouveler beaucoup plus que nous ne l'avons fait jusqu'à ce jour.

Il ne faut rien exagérer et si celui qui, lors de l'apparition des feuilles gaufrées dans son pays, a prédit l'abatardissement de la race par la suppression d'une fonction naturelle qui est la sécrétion de la cire, celui qui a voulu faire faire des cellules énormes, pour avoir de grosses abeilles capables de faire des récoltes inconnues jusque-là, a exagéré aussi.

Nous pouvons garder les rayons plus de deux ans, tout le monde le sait, mais je crois que sitôt qu'un rayon devient par trop noir, et pesant lorsqu'il est vide, il doit être fondu sans hésiter alors même qu'il paraît encore très bon.

J'ai été curieux de voir si réellement on perdait beaucoup de cire en fondant de vieux rayons et cette année, pour mon édification personnelle et pour celle de nos lecteurs, j'ai pris des notes que je vais vous communiquer; chacun pourra les vérifier et ceux qui auront le

temps et la patience de pousser l'expérience plus à fond nous feront plaisir en nous communiquant leurs résultats.

Vous savez tous que la bonne cire gaufrée pour Dadant-type donne en moyenne huit feuilles au kilo.

J'ai donc passé à l'extracteur solaire mes rayons à fondre; chaque fois que j'en avais fondu huit je pesais le résultat et j'ai trouvé, suivant l'état des rayons, de 650 à 750 grammes; en fondant ensemble et dans la chaudière les déchets j'ai retrouvé encore quelques grammes de cire.

De sorte que nous pouvons admettre que l'on ne perd par la fonte de vieux rayons qu'environ 200 grammes pour huit rayons, soit environ 25 grammes par rayon; ce n'est pas énorme.

Il va sans dire que la cire qui formait les parois des cellules doit être considérée non comme un apport des abeilles mais comme provenant de l'étirage du bourrelet de la feuille par nos petites amies.

Bretagne.

Trop de pollen.

Pour prendre facilement les essaims mal placés.

Nous voici de nouveau à la fin d'une campagne qui, pour la plupart d'entre nous, a été pleine de surprises et de déceptions. Le temps déplorable, le printemps tardif, les éternelles pluies, la température, presque toujours de quelques degrés en dessous de zéro, les vents violents et froids, toutes ces choses ont contribué à ce triste résultat. Nos pauvres bestioles ont eu beau s'évertuer pendant les quelques jours favorables, ce temps était trop court et bien des colonies n'étaient pas prêtes pour la grande récolte; plusieurs même ne sont pas parvenues à faire leurs provisions d'hiver.

Je constate, en donnant un petit coup d'œil sur mes notes, qu'un fait tout exceptionnel s'est produit ce printemps. Les ruches avaient tous leurs rayons tellement bondés de pollen qu'il n'y avait plus la place nécessaire à la ponte. J'ai dû mettre les hausses, mais le but n'a pas été atteint.

Six essaims, tous sortis de colonies carnioliennes croisées..., race que je ne conseille à personne, quoi qu'on en dise.

A propos d'essaims, je veux en deux mots conseiller, non ma méthode, mais la manière que j'ai pratiquée pour les récolter cette année. Où qu'ils soient groupés, que ce soit à l'extrémité d'une branche flexible, dans un arbuste, ou le long d'un tronc d'arbre, etc., plus n'est besoin de les brosser ou de s'exposer sur une échelle mal équilibrée.

Prenez une petite planchette ayant la longueur et la largeur voulues pour y placer de la manière qui vous conviendra le mieux trois ou quatre rayons bâtis. Lors que vous aurez un essaim à récolter, suivant sa position, suspendez vos cadres près du groupe en sorte qu'il y ait communication et vous verrez de suite se former une grande animation dans l'essaim, qui se groupera de lui-même dans les cadres sans vous en inquiéter d'aucune manière.

S'il a été se percher au-dessus d'un arbre élevé, servez-vous d'une grande et solide perche (un petit sapin remplit très bien le but) à l'extrémité de laquelle vous aurez assujetti une pièce de fer formant un bras de 30 centimètres de longueur pouvant recevoir une petite poulie, puis au moyen d'un cordeau muni d'une boucle vous pourrez descendre votre essaim sans secousses, lorsqu'il se sera groupé dans les cadre.

Ce procédé n'est peut-être pas nouveau, mais c'est très commode.
Daillens, le 8 décembre 1915.

G. Comtesse.

LA „POUDRE DE MIEL“.

Nos lecteurs ont tous entendu parler de la « poudre de miel », nouvelle production qui, pareille à la fameuse poudre de Perlimpimpin, a l'avantage de permettre de fabriquer du miel sans le secours des abeilles, ce qui serait très agréable et très avantageux si...

Aujourd'hui je veux placer sous les yeux des apiculteurs une lettre-circulaire de M. J. Frei, contrôleur en chef du miel pour la Société suisse des apiculteurs, parue dans le numéro d'octobre de la *Schweizerische Bienen-Zeitung* et que je traduis librement :

« Notre lutte contre les réclames faites pour lancer dans le commerce la « poudre de miel » a déjà obtenu un résultat. M. Arragon, chimiste cantonal vaudois, nous dit, en date du 25 août :

» *En réponse à votre circulaire du 14 août, je vous assure que, conformément aux (art. 3 al. 1) et 110 de la Loi sur la police des denrées alimentaires du 8 mai 1914, la vente de ce produit est interdite dans le canton de Vaud.*

» La police cantonale vaudoise surveillant les denrées alimentaires a ainsi créé un précédent dont tous les apiculteurs doivent se réjouir, et on peut attendre de tous ceux qui sont chargés d'appliquer cette loi dans les autres cantons qu'ils suivent cet exemple. Nous voudrions aussi que les sociétés intéressées fassent connaître partout l'exemple donné dans le canton de Vaud.

» Dans ces derniers temps, des personnages peu scrupuleux, après

au gain, ont introduit sur le marché un produit baptisé *poudre de miel* qui non seulement n'en est pas une, mais qui discrédite le vrai miel, ce qui est contraire aux lois fédérales sur la matière. D'après les recherches de M. le Dr Ambühl, chimiste cantonal à Saint-Gall, voici la composition de la fameuse poudre : sucre blanc, un peu de tartre ou d'acide citrique, quelque peu de miel naturel ou artificiel, un peu d'arôme de cire et quelquefois un peu de couleur brun-jaune.

» On voit ce que vaut le produit, que la qualification de *poudre de miel* donnée à cette mixture est fausse, que nous sommes protégés contre elle par les art. 3 et 110 de la Loi sur la police des denrées alimentaires et que la vente doit en être interdite.

» Les consommateurs de miel ne doivent pas se laisser induire en erreur, mais exiger à chaque achat la garantie de la marchandise qu'on leur livre. »

D'autre part, dans le numéro de novembre du même journal, M. le Dr Werder, chimiste cantonal à Aarau, dit entre autres, dans une circulaire du 15 septembre dernier, et que nous reproduisons avec son assentiment.

« Depuis quelque temps, on trouve dans le commerce nombre de préparations présentées sous les noms retentissants de *poudre de miel*, *arôme de miel*, *poudre de miel de tilleul*, etc., dont l'emploi est destiné, d'après ceux qui les lancent dans le commerce, à remplacer le miel. La composition de ces produits est une mixture de sucre, de citron ou de tartre et d'un bouquet fourni par une substance quelconque, le tout coloré pour obtenir la nuance du thé. Ces préparations ne sont d'aucune nécessité industrielle et la valeur d'un pareil mélange est nulle. La vente de tels produits tombe donc sous le coup des sanctions de la loi sur les denrées alimentaires. Nous considérons donc comme de notre devoir de mettre le public en garde contre leur emploi et prions les inspecteurs chargés du contrôle des denrées alimentaires de saisir tous les produits de cette nature et d'en aviser immédiatement le laboratoire cantonal en lui envoyant la marchandise confisquée. »

Puis, s'adressant à la presse argovienne, le Dr Werder dit :

Avertissement sur l'achat de la poudre de miel.

(Communiqué du laboratoire cantonal, à Aarau.)

« Depuis quelque temps sont apparus dans le commerce de petits paquets jaunes portant l'inscription : *Poudre de miel*, *Arôme de miel*, *Poudre de miel de tilleul*, *Poudre de miel suisse*, dont le contenu doit soi-disant remplacer le miel. L'emploi de cette poudre a démontré qu'elle ne peut nullement remplacer le vrai miel, ni lui être comparée.

De plus, le prix de ce produit est en disproportion avec sa valeur. L'étiquette portée par ces divers paquets est conçue de manière à rendre impossible toute réclamation et la composition du produit change souvent, ce qui fait que chaque paquet ne peut être contrôlé. Mais la plupart ne sont qu'un composé de sucre et de citron avec une teinture de thé. Il est difficile d'intervenir directement, aussi devons-nous inviter les consommateurs à se mettre en garde contre l'achat de cette poudre qui n'est utile qu'à ceux qui la fabriquent, et à ne pas se laisser tenter par les réclames en achetant un produit sans valeur. »

(Communiqués publiés par la *Schweizerische Bienen Zeitung* de novembre 1915, sous la signature de M. J. Frei, contrôleur du miel.)

L. Forestier.

D'autre part, M. Bretagne nous écrit ce qui suit :

LA POUDRE DE PERLIMPIMPIN

Nos lecteurs verront avec plaisir la communication de M. le chimiste cantonal Arragon, que m'annonce M. Schumacher.

On m'a prié de ne rien dire, dans le numéro de décembre, pour ne pas entraver les poursuites, de ce qui se faisait à Lausanne; aujourd'hui je puis rendre hommage à la vigilance de M. l'expert local, grâce à laquelle on n'a pas pu acheter à Lausanne cette petite horreur à laquelle les autorités vaudoises, ont fait et feront, opposition en interdisant d'une façon générale ce produit ainsi que tous les produits analogues. J'espère que les autres cantons ne tarderont pas trop à prendre des mesures analogues et on ne parlera plus de cette tromperie qui, au XX^e siècle, ne devrait tromper personne; malheureusement la crédulité humaine pour ce qui est faux et tromperie n'est pas en baisse !

Bretagne.

A PROPOS DE CIRE GAUFRÉE

J'avais promis, pour le *Bulletin*, de donner le résultat de l'essai de fabrication de « cire gaufrée sur papier ». J'ai pris les meilleurs moyens en achetant du papier fin et très fort, coupé à la dimension d'un cadre moyen. Après trois ou quatre trempages de ces feuilles dans la cire fondu, elles ont été passées à la machine à cylindre. Le résultat a été tout à fait nul. Le papier le plus fort ne peut et ne pourra jamais résister à l'étirement que la cire doit subir par l'action des cylindres. Le papier d'étain, l'aluminium et autres manières ne résisteront pas non plus.

Jamais autre chose ne pourra remplacer la cire d'abeille dans la fabrication des rayons gaufrés. Cette fabrication est et restera une des plus belles et des plus avantageuses inventions du système mobiliste. Nulle autre chose ne pourra s'allier à la cire, pas même le celluloïde, car celui-ci serait très inflammable dans la fonte des vieux rayons, à supposer que les abeilles veuillent bien accepter cette matière !

Je ne crois pas à la possibilité de faire un travail réussi en employant le celluloïd pour la fabrication de rayons gaufrés, selon les essais de M. Heyraud. Ils reviendraient plus cher que ceux faits tout en cire. Ils ne durerait pas plus que d'autres, car le couvain, laissant au fond de chaque cellule une pellicule ainsi que sur les parois médianes, aura pour effet de rapetisser l'alvéole. Pour ce fait on est obligé de mettre tôt ou tard les rayons à la fonte, aussi bien les rayons faits avec le celluloïde que les autres. Je suis d'accord avec M. Schumacher qu'il ne faut pas trop se lancer dans des inventions qui sont pour la plupart désastreuses et coûteuses sans guère de profit.

C. Mossu.

COIN DES JEUNES

Puisqu'on nous y invite, je ne veux pas résister à l'idée de faire part : de mes expériences, afin de les faire contrôler et corriger, ou de mes questions pour qu'on veuille bien y répondre.

Voici trois remarques au sujet desquelles je voudrais bien qu'on émette des appréciations :

Parmi les conditions d'un bon hivernage, à part la nourriture laissée ou donnée en suffisance, ne faut-il pas signaler :

1° La chaleur nécessaire pendant toute la durée de la claustration. Quelles sont actuellement les meilleures matières propres à conserver cette chaleur ?

2° Pour toutes les ruches qui ne se développent pas, ne faut-il pas, sans hésitation, pratiquer le greffage afin de n'avoir plus de ces colonies qu'il faut nourrir; je mets de côté sans doute les années si mauvaises que même les bonnes colonies pourvues de jeunes reines doivent être nourries. Par le greffage et la stimulation, faits à temps voulu, on doit pouvoir obtenir ce résultat visé.

3° L'exécution, la mise à mort des mâles, à mon avis, doit se faire en tout temps, car quelques-uns par ruche suffisent; tout le reste doit être tué, car j'ai souvent remarqué que ces messieurs rentraient plus légers qu'ils ne sortaient; ils portent ainsi préjudice à la récolte.

Que nos maîtres aient la bonté de nous contredire et de nous donner les renseignements nécessaires.

Favre-Bezuchet.

OU PLACER SES RUCHERS ?

La question soulevée par M. Berger ne manque pas d'intéresser nombre d'apiculteurs. Comme j'ai pu l'observer dans maintes circonstances, c'est toujours au pied de la montagne qu'on fait les plus belles récoltes, mais il faut pourtant choisir la position, par exemple le pied du Jura qui donne des maxima extraordinaires, ne répond pas ainsi où que ce soit, il y a des courants à observer en quelques endroits qui sont pernicieux. En Savoie la proximité des montagnes donne des quantités énormes et de qualité tout à fait supérieure, mais cela ne veut pas dire qu'on ne puisse pas obtenir de belles récoltes en plaine; cela dépend beaucoup des années et de la précocité des lieux. Ayant à visiter chaque année environ 1600 ruches, je puis faire à ce sujet des observations intéressantes. M. Berger dit : du soleil pour les gens, les bêtes et les plantes. En effet, sans le soleil, pas de vie, aussi bien pour les abeilles que pour tout ce qui vit, mais placer ses ruches en plein soleil j'en suis revenu et beaucoup de bons apiculteurs avec moi. J'ai construit un rucher-pavillon-octogone; là, les ruches tournées au nord sont toujours les plus fortes; je connais aussi quelques ruches qui ne voient jamais le soleil et qui donnent toutes les années de belles récoltes; je connais également un beau rucher-pavillon dont l'auteur est un ancien et habile apiculteur qui fait son possible pour rafraîchir son rucher et évite, autant que faire se peut, que le soleil le réchauffe trop. J'ai aussi un rucher-pavillon malheureusement trop exposé au soleil, dans un endroit très abrité de la bise; il en résulte ceci, c'est que, au printemps, par les temps de bise froide, mes abeilles ne s'apercevant pas de ce temps sortent en masse et, arrivées à cent ou deux cents mètres du rucher, sont surprises et tombent pour ne plus se relever, il s'ensuit que mon rucher se dépeuple quelquefois à m'en causer un véritable tourment. Je connais aussi des endroits très précoces et très abrités où l'on voit des hausses pleines quand ailleurs les colonies en sont encore à leur huitième rayon, mais là les abeilles ne risquent pas d'être surprises par la bise car elles peuvent parcourir des kilomètres sans s'en apercevoir. Heureux sont les apiculteurs de ces lieux, et il n'y a pourtant point d'esparsité. J'ai l'impression qu'on exagère la valeur de cette plante; elle est certainement très mellifère, mais je connais bien des endroits où elle manque totalement et où l'on fait quand même beaucoup de miel. En

tout cas, pour rassurer les apiculteurs à ce sujet, je puis leur dire que dans plusieurs endroits où cette culture avait été abandonnée et remplacée par la luzerne, celle-ci ne réussissant plus, on en revient à l'esparcette. Dans les « nouvelles des ruches » je vois que M. Michaud dit que l'engrais chimique fait périr l'esparcette, je serais curieux de savoir comment il a pu en arriver à une pareille conclusion. Pour moi je la fais croître et prospérer, où rien d'autre ne peut venir, avec le seul emploi du superphosphate d'os. Pour en revenir à notre sujet, la quantité que l'on peut obtenir d'une colonie dépend aussi du nombre de ruches qui peut se trouver dans le même lieu. D'après mes observations, le chiffre de cinquante colonies en plaine est déjà exagéré. Dans les endroits privés de seconde miellée il y a trop de mal à avoir en été. J'estime qu'une colonie par kilomètre est un nombre suffisant, ce qui donne pour trente-six colonies trois kilomètres à parcourir en tous sens.

Un exemple encore qui montre l'influence de la position : un rucher de quinze ruches a produit cette année 300 kilos et six ruches à 500 mètres de distance, appartenant au même apiculteur, n'ont rien donné; ces dernières sont en plein champ et les autres à la lisière des bois. La question du choix entre un pavillon et les ruches isolées est discutable, la ruche isolée sera toujours plus commode à visiter et n'est en rien inférieure au pavillon quant au rendement; mais ce dernier offre aussi bien des avantages, d'abord on peut le fermer à clef, puis, s'il fait mauvais temps, on n'est pas arrêté pour tout ça dans ses opérations et, un point qui n'est pas à dédaigner, on risque beaucoup moins les piqûres et le pillage. Il en est aussi d'un rucher comme d'un troupeau, tout peut bien marcher pendant quelques années, puis arrive une mauvaise série où tout va de travers malgré une bonne saison. Comme conclusion, cherchez un endroit abrité et que les vents, surtout la bise, ne prennent pas vos abeilles de travers; au printemps craignez les coups de soleil sur votre rucher; tournez vos ruches de préférence l'ouverture au nord ou au couchant, voilà ce qu'un grand nombre d'apiculteurs ont reconnu après longue expérience.

Louis-S. Fusay.

RÉPONSE A LA QUESTION N° 5.

Il m'est arrivé plusieurs fois d'avoir du miel ou sirop de sucre aigri en automne; je l'ai toujours employé sans avoir eu aucun inconvénient. Voici la recette, qui est simple et je crois la plus sûre : je mets le miel ou le sirop en bouteilles que je laisse jusqu'au printemps.

En avril je lui fais subir une cuisson, le diluant par parties égales avec de l'eau (cuire 15 à 20 min.), un filet de vinaigre et 1 gramme de sel par kilog.; j'ajoute le sel nécessaire pour faire une bonne pâte qui servira de stimulant. Bien couvrir avec du papier pour maintenir la chaleur.

E. Tripet.

RÉPONSE A LA QUESTION N° 6 (1915).

Les déchets de rayons passés à la presse d'un cérificateur à vapeur peuvent servir à l'alimentation des volailles ou des oiseaux en cage. Les jeunes poulets en sont particulièrement friands. Ces débris, émiettés, peuvent être distribués seuls ou mieux mélangés à la nourriture habituelle présentée sous forme de pâtée.

Dans une plus large mesure, il me semble évident qu'on peut incorporer ces déchets à la « léchée », pour l'engraissement des animaux domestiques.

L'acheteur alsacien ramasse peut-être ces restes pour en fabriquer un produit concentré destiné à la nourriture des basses-cours.

La cire d'abeilles étant une graisse véritable de par sa composition chimique, on connaît le rôle que jouent les matières hydrocarbonées dans l'alimentation des êtres vivants.

Je n'ai pas connaissance d'acheteurs chez nous de ces déchets de cire.

A. Porchet.

QUESTION N° 1 (Année 1916).

Mme Chapuis. — Peut-on, sans risque, laisser du miel non operculé dans les rayons des hausses quand on remise celles-ci pour l'hivernage ? Dans quel état le retrouvera-t-on au printemps ?

(Réd.) Nous avons répondu directement à *Mme Chapuis* qui nous posait cette question; mais nous serions heureux de recevoir, pour le *Bulletin*, les réponses à cette question de la part de ceux qui ont fait des expériences à ce propos.

QUESTION N° 2.

Mme Chapuis. — Quels sont les meilleurs moyens et les plus pratiques d'empêcher la fièvre d'essaimage ?

(Réd.) Nous espérons recevoir de nombreuses réponses à cette question, car elle intéresse beaucoup d'apiculteurs; il serait bon de la

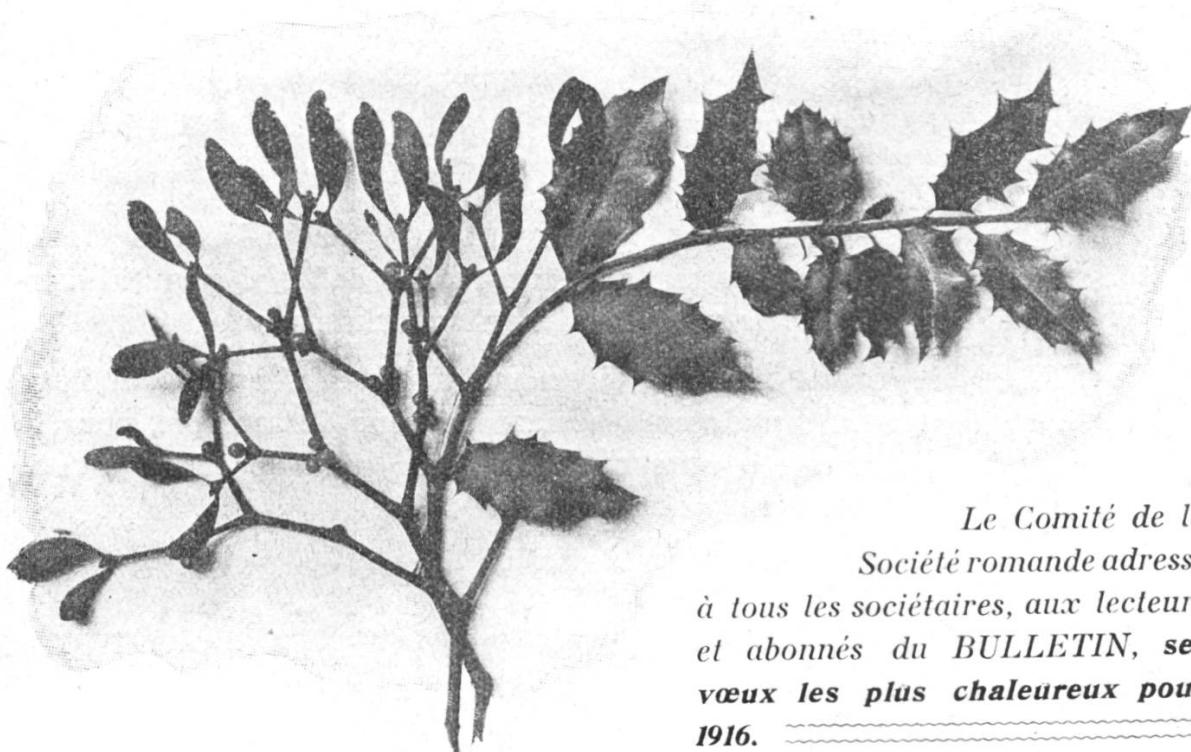
voir traiter à fond, sur la base des indications données par nos manuels classiques ou d'après des expériences nouvelles, mais suivies et basées sur des essais répétés.

QUESTION N° 3.

M. Heyraud, Saint-Maurice. — Est-on parvenu à reconnaître l'abeille (ouvrière) pondeuse ? Par quelles caractéristiques se distingue-t-elle de l'ouvrière ordinaire ?

QUESTION N° 4.

Toutes les années en automne, août et septembre, mes butineuses vont se faire massacerer dans une grande confiserie qui est située à un kilomètre du rucher; c'est par centaines de mille que mes pauvres mouches ne rentrent plus au logis; les colonies sont très affaiblies pour l'hivernage. Parmi les lecteurs du *Bulletin* se trouverait-il quelqu'un qui connaisse un moyen pour éviter ce désastre, la contrée ne permet pas d'installer le rucher à une plus grande distance ?



*Le Comité de la
Société romande adresse
à tous les sociétaires, aux lecteurs
et abonnés du BULLETIN, ses
vœux les plus chaleureux pour
1916.*

